



**COMITE  
DEPARTEMENTAL  
ALLIER**

## Réunion du Comité Directeur

Vendredi 05 juillet 2019

19 heures 00

à GANNAT

### Présents

LEFAURE Thierry                      Président  
BEILHE Claude  
BOUCHARD Christine  
BRANGER Sébastien  
BRAVARD Laurent  
CHANET Florian  
DESFORGES Christelle  
FRAILE Xavier  
GABRIEL Christelle  
GARÇON Bernadette  
GODEFROY Isabelle  
GODEFROY Jean-Marie  
LAPORTE Michèle  
LAPORTE Guy  
PASCAL Pierre  
SCHMITT Jean-Marc

### Excusés

BERGON Alain  
PASQUIER Sylvie  
DEBROUVER Amandine  
LATHENE Jérôme  
PERROT Nathalie  
ROBIN Laurent  
MILAN LAFFAY Irène

### 1°) Accueil

Le président ouvre la séance à 19h faisant état des présents, listant les excusés. Il tient à remercier le Club de natation de Gannat d'avoir organisé l'accueil de cette réunion.

Avant de débiter l'ordre du jour le Président souhaite aborder deux points :

- Il rappelle qu'il n'a aucune légitimité pour régler les problèmes au sein des Clubs, c'est de la compétence de chaque Président,
- Il a apporté ce jour un trophée qui a été remis par les organisateurs des Championnats de France de sport universitaire pour l'aide apporté par le CDAN 03. Considérant que Laurent BRAVARD s'est beaucoup impliqué dans cette manifestation, il propose aux membres du comité directeur de lui remettre ce trophée. Ce qui est validé par tous les membres présents.

Il est abordé la validation du compte-rendu du comité directeur du 29 mars 2019.

Le CDAN 03 n'organisera pas la traversée de vichy en eau libre, la Communauté de Vichy a été informée.

Il n'y a pas de financement, ni de subvention

Ce projet sera éventuellement à revoir pour l'année prochaine.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### **2°) Point sur la comptabilité au 1er juillet**

Le Président remet en réunion des documents faisant état des comptes ce jour.

Le Trésorier présente le rapport de la commission finances, établi par Christelle qu'il remercie pour son implication dans les travaux.

Des nouvelles idées ont été échangées lors de la réunion de travail, et à l'avenir, il est envisagé de s'orienter vers une comptabilité analytique.

Pour le point en cours de la saison, la situation a été arrêtée au 30 juin.

Les résultats sont négatifs mais les calculs ont pris en compte des amortissements

Il reste des dépenses à enregistrer : 2 300 euros - versement aux coachs - 500 euros Eau libre à régler les engagements à Annecy, ainsi qu'un complément d'amortissement jusqu'au 30 septembre.

Le Président note qu'il a été oublié les dépenses pour le stage water polo fin août - la facture sera adressée en septembre : 500 euros

Pour la rubrique natation artistique : ce sera le financement des médailles, c'est une partie de la dépense totale à inscrire à la bonne ligne.

Les recettes

La rétrocession des licences est moins importante qu'avant du fait de la réforme.

Pour le CNDS : le dossier a été déposé pour une demande à hauteur de 4 500 euros - pour rappel l'an passé, la dotation a été de 2 000 euros.

Au niveau trésorerie : il y a un peu moins de 25 000 euros.

Conclusion : bilan correct avec une gestion saine et maintien de la trésorerie avec des investissements.

Pour la prochaine saison, il conviendra de privilégier les règlements par virements, ils sont gratuits. Il n'est pas envisagé le paiement en ligne par carte bancaire.

Pour une imputation plus rapide le Trésorier préconise le libellé à prendre en compte : nom du club date de la compétition

### **3°) Point Commission éthique et informatique**

Retour sur les travaux de la Commission Éthique et Communication

La secrétaire fait un point sur l'avancement des travaux.

Il est fait lecture du courrier qui sera ventilé la semaine prochaine à tous les Clubs quant aux autorisations relatives au droit à l'image à faire signer lors des démarches d'inscription.

Jean-Marie GODEFROY présente un document sur lequel ont été répertoriées tous les missions qui sont à prendre en compte dans le rôle du délégué du comité. Dorénavant, ce sera systématiquement un membre du CODIR. Il faudra prévoir le planning de la saison. Il est acté que la désignation se fera par trimestre lors de réunions du CODIR.

Une présentation succincte du nouveau site internet est faite.

Il faut s'interroger sur le fait de continuer avec ABC NATATION, car la nouvelle architecture du site est plutôt dédiée Clubs. A ce stade des travaux, il est décidé de poursuivre.

Les membres entérinent le fait qu'il faudra démarrer la saison prochaine avec le nouveau site : avec le principe suivant : accès au nouveau site suite à connexion avec le site actuel et un lien de re routage.

#### **4°) Point Commissions**

Bilan sportif de chacune des disciplines (natation course, water-polo et natation artistique) pour les mois d'avril à juin 2019

##### a) natation course

Meeting chalon : bons résultats, intéressants

Sélection départementale à la coupe des départements : à notre place

Coupe Esposito : Très bonne prestation des représentants du département, avec des podiums pour les filles et garçons, 4<sup>ème</sup> au classement des départements

Compétition : contribution aux Championnats de France Universitaire : notamment pour la gestion des résultats

Des regroupements départementaux avenir et jeunes en mai : qui se sont bien déroulés.

En conclusion, la saison se clôture avec de bons résultats

3 clubs avec des jeunes qualifiés pour le championnat de France jeunes

##### b) Water Polo

L'équipe 1 a terminé à la 4<sup>ème</sup> place de sa catégorie.

Les U15 ont fait une très belle saison.

Mais la réglementation a changé au niveau de la ligue et désormais les regroupements s'effectuent avec les ligues Bourgogne - Grand Est.

Pour la discipline au sein du Nautic Club Moulinois c'est une des meilleures saisons.

##### c) Natation artistique

Une section est créée au sein du Nautic Club à Moulins : Mélanie Szymandki (NCM) assurera les séances 2 fois par semaine.

- Meeting de Printemps natation artistique:

Le 2<sup>ème</sup> Meeting de Printemps qui s'est déroulé le dimanche 26 mai à Saint Victor a tenu toutes ses promesses !

130 nageuses présentes (6 clubs : La Cantalienne, Synchro Riom, Vic le Comte, Vichy Val d'Allier Natation, Vichy Dôme Synchro et Montluçon) ont présenté leurs ballets dans l'esprit "meeting" à savoir :

- une compétition pour susciter la performance
- un gala pour le plaisir de nager.

Les 3 clubs bourbonnais ont dignement représenté le département :

- 7 médailles pour Montluçon (3 or, 2 argent, 2 bronze) par catégories d'âges  
1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> place de la compétition "Solos"  
2<sup>ème</sup> en Duos

2ème en Equipes

- 1 médaille d'or pour Vichy Val d'Allier Natation par catégorie d'âge
  - 4 médailles pour Vichy Dôme Synchro (3 or, 1 bronze) par catégorie d'âge
- 3ème place en Solos  
1ème place en Duos

- Galas :

Les clubs ont terminé leur saison en présentant leurs galas respectifs :

- . le samedi 22 juin pour les clubs de Vichy
- . le vendredi 5 juillet pour Montluçon.

### 5°) Projet calendrier 2019-2010 natation course et tarifs

Il y a une réunion avec M. DUNAND MARTIN, représentant la ligue AURA, les présidents de Clubs et avec les entraîneurs.

Il y a une réforme Enf, le Pass comp n'existe plus avec 100 m 4 N

Les avenirs devront avoir nagé lors des compétitions de moins 1 h, 4 x 25 mètres dans toutes les nages. Lorsqu'ils auront effectué 9 courses, ils auront le pass compétition de valider.

Pour ces épreuves : le jury devra être composé d'un officiel A et un titulaire ENF3, les règles sont assouplies.

En conséquence, le programme avenir a été revu pour tout le département.

La réforme a été initiée car il a été constaté que 47 % des avenirs abandonnent à l'issue de la première année de compétition.

Pour les Jeunes, il n'y a pas de modification particulière.

TC récréation N3 en même tps N2 : AURA PACA

Il faut noter un problème pour la prochaine saison, à la demande d'un membre auvergnat de la Fédération les Comité départementaux n'ont plus le droit de faire des meetings labellisés nationaux.

En conséquence, il conviendra de noter les modifications suivantes :

- Meeting de rentrée : il ne sera plus national mais Meeting de l'Allier, championnats de l'Allier qualificatif aux régionaux
- Meeting du bourbonnais : déposé par le club de Montluçon, avec l'aide du CDAN pour l'organisation.

Il n'y aura plus d'harmonisation par la ligue, cette dernière arbitra un meeting par date.

Les comités ne peuvent proposer des compétitions avec les mêmes dates que les ligues qui organiseront des manifestations avec un label national.

Si une compétition est toutefois organisée, les temps ne seront pas enregistrés.

Pour la saison 2019 - 2010, il y aura une augmentation des cartons à hauteur de 20 centimes

Une réflexion devra être menée pour savoir si des nageurs participeront les 30 et 31 mai meeting de Châlon. la date ne convient pas, il semble préférable de trouver un autre meeting jeunes en 50 m.

Le programme sportif a été élaboré par le Président de la Commission sportive, la référente des entraîneurs, et le Conseiller technique de la ligue Hervé Lebas.

L'Assemblée générale du Comité se déroulera le 30 novembre 2019 à GANNAT.

Le Président porte à la connaissance du CODIR qu'il y a des difficultés au sein du club de Cosne d'Allier du fait de la démission de la Présidente.

Chacun devra relire le programme, et faire remonter les remarques par mail durant le mois de juillet au Président.

#### **6°) Validation des indemnités des coaches ayant encadré les sélections**

Le tableau a été envoyé avec les convocations.

Les membres du CODIR valide la dépense à hauteur 1680 EUROS qui sera à payer courant juillet.

#### **7°) ristounes sur les engagements pour les clubs labélisés**

la ristourne pour les clubs labélisés sera à payer dès que la ligue AURA aura payé au CD03 la rétrocession des licences fin août.

#### **8°) Bilan de la commission informatique**

Quelques problèmes mineurs ont été constatés sur la compétition Coupe de l'Allier.

6 900 engagements ont été traités au titre de cette saison sportive.

Des réflexions pour la saison prochaine sont en cours pour des améliorations à apporter dans le fonctionnement. Il y a eu la formation de nouvelles personnes et cela va se poursuivre.

Le matériel ARES est utilisé depuis décembre 2018 - La formation a été suivie par plusieurs membres de la commission.

Laurent BRAVARD a appréhendé le module « pocket eau libre » lors de sa participation à la saisie des résultats.

Dans le cadre d'une éventuelle organisation de compétition eau Libre, le Responsable de la Commission informatique a les coordonnées des prestataires des chronos - eau libre et le contact avec un juge arbitre.

Des devis sont demandés pour des tarifs pour la réalisation des feuilles de courses.

Les engagements pour Annecy seront effectués la semaine prochaine 25 à 30 nageurs participeront pour représenter le département.

#### **9°) Questions diverses**

Pour la prochaine assemblée générale, les rapports devront être remis au plus tard le 20 septembre 2019, ils seront validés lors de la réunion du CDAN du mois d'octobre.

Un poste est vacant.

Michèle Laporte va commander les récompenses qui seront remises.

La secrétaire générale  
Bernadette Garçon